

Liste des associations habilitées par décision du 9 octobre 2015 à proposer des représentants en vue d'accompagner le demandeur d'asile ou le réfugié ou le bénéficiaire de la protection subsidiaire à un entretien personnel mené par l'Ofpra

Vous pouvez vous adresser aux associations suivantes pour savoir si une personne pourra vous accompagner le jour de votre convocation par l'Ofpra. Il appartiendra à ces associations de donner ou non une suite à votre demande d'accompagnement en fonction de leurs moyens disponibles.

Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers (Anafé)

☞ L'Anafé n'intervient que pour les personnes maintenues en zone d'attente

<http://www.anafe.org/spip.php?article308>

Association pour la reconnaissance des droits des personnes homosexuelles et transsexuelles à l'immigration et au séjour (Ardhis)

<http://ardhis.org>

Coordination Lesbienne en France (CLF)

<http://coordinationlesbienne.org/>

Forum réfugiés Cosi

<http://www.forumrefugies.org/missions/missions-aupres-des-demandeurs-d-asile/presence-d-un-tiers-a-l-entretien-a-l-ofpra>

La Cimade

<http://www.lacimade.org/poles/defense-des-droits/nouvelles/5559-Accompagnement-associatif-des-demandeurs-d-asile-dans-les-entretiens-OFPRA---un-regard-citoyen->

CQFD Fierté Lesbienne

<http://www.coordinationlesbienne.org/spip.php?article317>

Ordre de Malte

<http://www.ordredemaltefrance.org/solidarite-precarite-exclusion/aide-aux-migrants/tiers-accompagnant-a-l-office-francais-de-protection-des-refugies-et-des-apatrides-ofpra.html>